



Saint-Adolphe-d'Howard

Naturellement accueillante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES PAYS-D'EN-HAUT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉE par la soussignée, madame Marie-Hélène Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe de la susdite municipalité,

QU'UNE séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard est convoquée, par la soussignée, pour être tenue au Chalet des loisirs, le mardi 5 octobre 2021, à 18 h 00, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Ouverture de la séance et moment de recueillement ;
2. Confirmation de la notification de l'avis de convocation ;
3. Adoption de l'ordre du jour ;
4. Octroi de contrat pour l'installation du convoyeur pour skieurs au Mont-Avalanche (TP 2021-030);
5. Période des questions ;
6. Levée de la séance.

DONNÉ À Saint-Adolphe-d'Howard
Ce 30 septembre 2021

Marie-Hélène Gagné
Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Marie-Hélène Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 18 h 30, le 30 septembre 2021, à chacun des endroits suivants, à savoir: à l'Hôtel de Ville, à l'église et sur le site internet de la Municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 30 septembre 2021

Marie-Hélène Gagné
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe